

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 9
Absents : 4

L'an deux mille vingt-trois le jeudi 19 janvier à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation :
Le 12 janvier 2023

N°2023_D04 : Plan de financement « travaux Militarial ».

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, RAYSSEGUIER Christian.

Absents : LECUTIER Jean-Marc ; RUIZ Benoit.

Absents donnant procuration :

MONJAL Mathilde donne procuration à MILHET Benoit
TONON Yannick donne procuration à BERNA Martine

Secrétaire de séance :

KAMILLE Abou-kanh, a été nommé secrétaire de séance.

La Bastide du Fort qui abrite le musée « Le Militarial » appartient à la commune de Boissezon. La commune doit effectuer des travaux de rénovation dans le bâtiment qui abrite cette association ainsi que l'agencement d'une salle.

Mme Le Maire propose un devis pour un total HT de 40 486,24 €

Plan de financement :

DETR 2023	45%
CACM	27,50%
Autofinancement (commune)	27,50%

Le conseil approuve à l'unanimité le plan de financement.

Fait à Boissezon le 19 janvier 2023,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire compte Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus, tenu de la transmission à la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil sous-préfecture le 23 janvier Municipal.
2023.